



LISTE DES DELIBERATIONS
du Conseil Municipal
Séance du 28 novembre 2024 à 19h30

MAIRIE DE PERS-JUSSY

L'an deux mil vingt-quatre, le 28 novembre à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie de Pers-Jussy, sur convocation adressée à tous ses membres le 15 novembre, par Madame Isabelle ROGUET, Maire en exercice de la commune de Pers-Jussy.

Conseillers en exercice : 23

Présents : 16

Isabelle ROGUET, Patrice DOMPMARTIN, Denis DUPANLOUP, Marie-Claire LAFFIN, Nathalie FREYRE, Franck VIGNE, Aline REGAT, David DE VITO, Arnaud DESBIOLLES, Damien MESSY, Sandra MAÇON, Maëva DUBOUCHET, Hervé FAUVAIN, Stéphanie BOUVIER, René-Pierre CHEMAMA, Florent LACROIX.

Pouvoirs : 4

Laurent CHECKO à Patrice DOMPMARTIN ; Dominique BRAND à Marie-Claire LAFFIN ; Olivier LOTH à Isabelle ROGUET ; Aurore TROTTE à Aline REGAT.

Absents : Julien TISSOT, Yannick ROGUET et Valérie VACHOUX.

Secrétaire de séance : Stéphanie BOUVIER

ORDRE DU JOUR		
D 28.11.2024/01	Convention de servitude au profit de la Sté ENEDIS parcelles A 2 010 & 2 666	
D 28.11.2024/02	Signature d'un nouveau bail commercial – délégation de signature	
D 28.11.2024/03	Approbation de la modification des statuts de la CCA&S consistant en un transfert des communes à l'intercommunalité de la compétence « construction et exploitation de l'abattoir public de Haute-Savoie en lien avec l'animation et la définition de la politique agricole d'intérêt commun sur le département »	
D 28.11.2024/04	Convention financière entre la commune et le SYANE – Travaux « le Crétet » - prog. 2019	
D 28.11.2024/05	Convention relative au dépôt des archives électroniques de la commune de Pers-Jussy aux Archives Départementales de Haute-Savoie	
D 28.11.2024/06	Vote d'une subvention exceptionnelle pour l'Association Cantine Scolaire : 25 000 €	
D 28.11.2024/07	Adhésion de la Commune de Pers-Jussy au CNAS à compter du 1 ^{er} .01.2025	
D 28.11.2024/08	Décision modificative budgétaire n° 2 – Budget principal : ouverture de crédits – exercice 2024	
D 28.11.2024/09	Admission en non-valeur	

L'intégralité de ces délibérations est mise à disposition sous format électronique ou communiquée sur papier, et sur demande auprès du secrétariat de la mairie.

Publié le 6.12.2024

Le Maire,
Isabelle ROGUET